

Enseignement Moral & Civique.

Travail/devoir final sur cours de 4^{ème}

«*Les Libertés en France*»

Sujet : «*Lettre/email à un ami étranger*»

Suite à un échange avec un « ami » africain rencontré sur un forum Internet, vous lui écrivez une lettre pour lui expliquer (par des exemples concrets que vous pouvez prendre dans votre quotidien d'adolescent) quelles sont les libertés fondamentales dont vous bénéficiez en France, mais aussi qu'il est important de les défendre au quotidien pour ne pas les perdre.

5 superbes exemples de lettres d'élèves de 4^{ème}

Alicante, Noël 2016

Bonjour,

Je suis heureux de t'écrire à nouveau. La dernière fois nous avons parlé du fait que tu n'aies pas beaucoup de droits dans ton pays contrairement au mien.

J'ai beaucoup réfléchi à tout cela et effectivement je me rends compte que j'ai de la chance de vivre dans un pays où nous disposons de beaucoup de droits pour pouvoir grandir égaux. Mais sache que notre liberté n'est pas tombée du ciel. Mes ancêtres ont dû se battre pour que je puisse en profiter.

Dans le premier article de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789 qui est un texte fondamental de la Révolution française c'est noté que « tous les Hommes naissent libres et égaux en droits... » pour moi cela signifie que, quelques soient mes opinions et dans la mesure où elles ne nuisent pas à autrui, je suis en droit de les exprimer. Il en est de même pour mes croyances religieuses ou ma couleur de peau. Par exemple, si je fréquente la synagogue ou le temple protestant, cela n'aura aucune incidence sur mes notes scolaires ; de même, si je participe au groupe de Hard rock local. C'est cela la liberté de pensée.

Ça me fait penser qu'en ce moment dans mon pays la liberté d'expression est de plus en plus malmenée, ces derniers temps de biens tristes événements ont touché mon pays. L'autre jour au collège, on nous a fait participer à un exercice anti-attentat, habituellement il s'agissait de l'exercice d'alerte incendie, mais les temps changent...

En janvier 2015, tu t'en souviens bien sûr, des terroristes ont assassiné les journalistes de Charlie Hebdo, un journal satirique. François Hollande, l'actuel président avait déclaré que la France avait été frappée au cœur de sa nature laïque et de

son idée de liberté. Comme tu le vois, les conquêtes du XVIII^e siècle continuent d'être fragiles et nécessitent toujours d'être défendues.

Un autre des droits fondamentaux en France est le droit de vote. Sans ce droit, nous vivrions sous une dictature. Tout citoyen français ayant passé la majorité qui est de 18 ans, peut aller voter, aussi bien aux élections municipales qu'aux présidentielles.

Mais en Autriche depuis 2007, les jeunes de 16 ans peuvent déjà voter. En France, la toute première élection s'est déroulée en 1791, mais elle était controversée, en effet il fallait souvent payer cher d'impôts pour voter et parfois, les citoyens les plus riches pouvaient voter deux fois comme en 1820.

Mais à cette époque, seuls les hommes pouvaient voter. Les femmes l'ont seulement pu en 1944 grâce au général de Gaulle.

Moi, par exemple, tous les ans, je peux me présenter et voter pour les délégués qui représentent les élèves au conseil de classe. Ils doivent nous défendre et présenter nos idées.

Et pour nous qui sommes des enfants, il est important de savoir qu'il existe aussi une déclaration des droits de l'enfant faite par l'ONU en 1959.

L'idée du droit des enfants est apparue au début du XX^e siècle et n'a cessé d'évoluer depuis jusqu'à l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant en 1989. L'un des plus importants de ces droits concernait l'accès à l'éducation. Dans certains pays, les enfants ne peuvent majoritairement pas aller à l'école ou doivent parcourir de longs chemins qui peuvent parfois être dangereux, comme j'ai pu le voir dans *Sur le chemin de l'école*.

Autrefois, chez moi aussi, les enfants des familles défavorisées, devaient travailler soit dans les champs soit dans les mines ou les usines. Les enfants n'étaient donc pas instruits. Heureusement, depuis les lois Jules Ferry entre 1881 et 1883, l'instruction primaire est obligatoire et l'école est gratuite et laïque.

Il est important d'aller à l'école car sans instruction nous serions très manipulables et nous pourrions retourner dans une situation despotique.

Mais pour pouvoir aller à l'école, il nous faut aussi pouvoir nous soigner pour être en bonne santé. En France, notre système de santé nous permet d'avoir accès aux vaccinations comme à des médicaments essentiels. Je peux donc soigner ma dentition ou mes yeux très facilement.

En France, les quelques droits dont je t'ai parlé ci-dessus ne sont pas les seuls mais surtout ceux qui me concernent le plus dans mon quotidien.

Avoir des droits implique aussi avoir des devoirs, mais nous pourrions échanger autour une prochaine fois.

Et toi, quels sont les droits dont tu bénéficies déjà ? Et ceux dont tu aimerais bénéficier, et que faudrait-il faire pour t'aider à les acquérir ?

Amicalement,

Léo